AG de la CMI

Commission de la mention Informatique et sciences de l'architecture

ed-iaem-cmi-contact@univ-lorraine.fr

https://iaem-cmi.loria.fr/

La CMI

- Responsables: François Charoy, Emmanuel Jeandel
- Assistante : Delphine Hubert
- Mission : Traiter les dossiers de l'ED IAEM en Informatique et Sciences de l'architecture
- L'ED est dirigée par **Frédéric Robert** assisté de **Aurore Tranchina** (Nancy), et Stéphane Lebreton (Metz)
 - ed-iaem-dir@univ-lorraine.fr

Composition de la CMI

- Plus de 100 E/C et C HDR (LORIA, LCOMS, LGIPM, MAP CRAI, Georgia Tech Lorraine)
- Bureau de 20 membres
 - Réunions en fonction des besoins
 - Dossiers traités au fil de l'eau
 - 26 (19 en 2022) dossiers distribués aux membres du bureau principalement inscriptions, ACT et HDR au fil de l'eau
 - Les jurys, ré-inscriptions, inscriptions urgentes sont gérées par Emmanuel et François

Ordre du jour

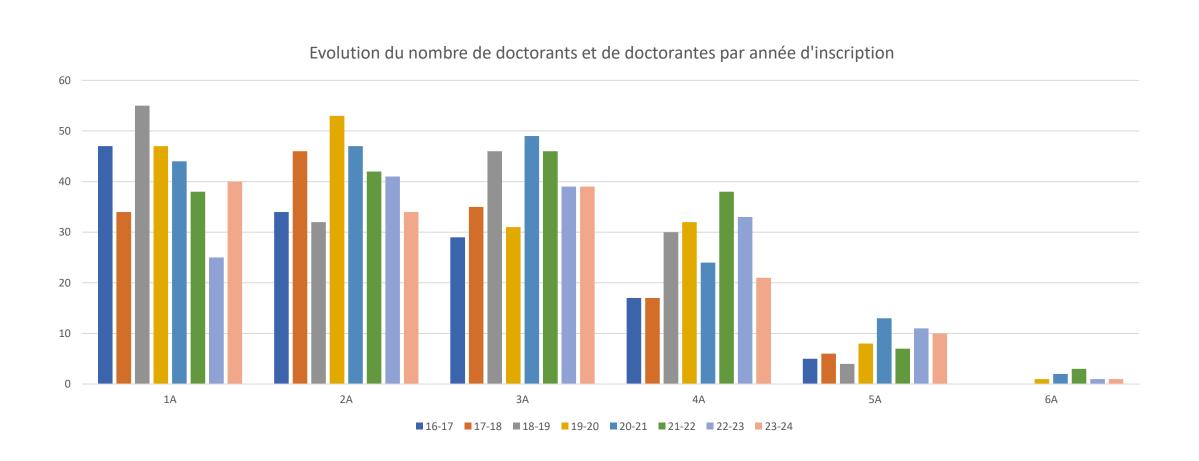
- 1. Bilan 2023
- 2. Nouveau directeur de l'ED : Frédéric Robert
- 3. Composition des jurys (discussion)
- 4. La composition du bureau (départs/arrivées)
- 5. Question diverses

Role de la CMI

- Assurer le suivi des dossiers des doctorants de la demande d'inscription à la soutenance
 - Pour le compte de l'ED
- Les responsables
 - distribuent les dossiers
 - s'assurent que les procédures avancent
 - gèrent les cas compliqués et les cas urgents



Bilan 2023 évolution des inscrits par année



Autre vue par promotion

Promo	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
23-24								40
22-23							25	34
21-22						38	41	39
20-21					44	42	39	2 1
19-20				47	47	46	33	10
18-19			55	53	49	38	11	1
17-18		34	32	31	24	7	1	
16-17	47	46	46	32	13	3		
15-16	34	35	30	8	2			
14-15	29	17	4	1				
13-14	17	6	0					
12-13	5	0						
	0							

Répartition des inscrits par Labo et départements du LORIA 22/23 et 23/24

LORIA	LORIA	_	LORIA	_		_	_			
D1	D2	D3	D4	D5	LCOMS	LGIPM	MAP CRAI	Autres Nancy	Autres Metz	
3	8	3	6	3	2	1	1	0	0	27
7	9	6	11	4	0	1	1	2	0	41
7	5	5	12	6	1	2	0	0	1	39
3	2	6	13	6	2	1	0	0	0	33
0	1	1	4	3	2	0	0	0	0	11
0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
										0
20	25	21	47	22	7	5	2	2	1	152
LORIA	LORIA	LORIA	LORIA	LORIA						
D1	D2	D3	D4	D5	LCOMS	LGIPM	MAP CRAI	Autres Nancy	Autres Metz	
5	8	7	13	5	1	1	0	0	0	40
5	8	4	8	5	3	1	1	0	0	35
7	9	4	11	5	0	1	1	2	0	40
4	2	3	4	6	1	0	0	0	1	21
2	0	2	3	1	2	0	0	0	0	10
0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
										0
23	27	20	40	22	7	3	2	2	1	147

Evolution de la durée des thèses

•	2019: 37 soutenances - 4	1
	mois	

- 2020 : 31 soutenances 45 mois
- 2021 : 39 soutenances 44 mois
- 2022: 44 soutenances 45 mois
- 2023 : 51 soutenances 44 mois

D1	7	43
D2	7	42
D3	7	43
D4	20	43
D5	5	49
LCOMS	2	56
LGIPM	3	37
Total	51	44

Abandons – 6 en 2023

- 2 en 1A
- 3 en 2A
- 1 en 3A

Démission il a trouvé une offre d'emploi intéressante Démission Transfert

Non reconduction du financement suite à la décision du directeur de thèse et du comité de suivi individuel (en accord avec le doctorant)

démission

Démission raison financière

• 2022:9

• 2021 : 4+1

• 2020: 5

• 2019: 2

• 2018: 5

• 2017: 5

Composition des jurys de soutenance

- C'est toujours ce qui nécessite le plus d'aller-retour
- Question des conflits d'intérêts en cas de publications communes
 - Doctorant-e membres du jury
 - Encadrant-e membres du jury
 - Les rapporteurs ne doivent pas avoir de publication commune avec l'encadrant et le coencadrant (même officieux, si on le connaît), ni avec le doctorant, les 5 années précédant la soutenance.
 - Les examinateurs et examinatrices ne doivent pas faire partie de la famille proche des encadrants/encadrantes
 - Attention à la discipline des rapporteurs. Ce sont des thèses en informatique
 - Les publications communes dans les 5 à 10 années précédentes peuvent être acceptées si elles sont justifiées : par exemple, des publications communes s'expliquent dans le cadre d'un workshop où de nombreuses personnes publient ensemble.
 - Enfin il faut noter qu'on est plus strict pour les rapporteurs que pour les membres du jury.
- On reçoit souvent les propositions de jurys très tard ce qui complique les choses lorsqu'il y a des problèmes

Nouvelle procédure CSI

- En 2023 certains ont encore suivi l'ancienne procédure
- La nouvelle procédure est plus formalisée et impose 3 réunions
 - Doctorant.e / Encadrement / CSI
 - Doctorant.e /CSI
 - Encadrement/CSI
- Le rapport final n'est signé que par le ou la doctorante et les membres du CSI
 - Il doit être **argumenté** sinon il ne sera pas validé.



Inscriptions

• Transmettez les documents à la commission de mention avant d'aller sur ADUM

Dans tous les cas

- Consultez le site de l'école doctorale ou la CMI
- https://iaem-cmi.loria.fr/
- https://doctorat.univlorraine.fr/fr/les-ecolesdoctorales/iaem/presentation
- N'hésitez pas à transmettre vos commentaires.

Commission Informatique Ecole Doctorale IAEM

LA COMMISSION DE LA MENTION INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE DOCTORALE INSCRIRE UN DOCTORANT LE COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL (CSI)
L'AUTORISATION À CO-DIRIGER UNE THÈSE (ACT) DÉPOSER UN JURY L'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES (HDR) ORGANISER LA SOUTENANCE
ACTUALITÉS FAQ

Articles récents

Campagne CSI 2023

La Commission de la Mention Informatique de l'École Doctorale IAEM

La Commission de la Mention Informatique est une entité de <u>l'école doctorale IAEM</u>

Ce site s'adresse aux [futurs] encadrants de thèse et aux doctorants. Vous y trouverez les informations relatives à la commission informatique de l'école doctoral ainsi que des références vers le site officiel de l'école doctorale.

- Inscrire un doctorant
- · Déclarer un co-encadrant
- Déposer un jury de thèse
- Déposer une HDR
- Organiser une soutenance



<u>FAQ</u>

Dans tous les cas, la référence est le site de l'école doctorale. En cas de doute, vous pouvez toujours vous adresser aux responsables de la CMI

Evolution du bureau

- On manque de monde pour le D4 (beaucoup de dossiers)
- 26 dossiers transmis en 2023, 4 réunions du bureau

D1	P. Gaudry S. Lazard X Goaoc D. Sokolov M.O. Berger	D4 D5	M. Couceiro I Illina J.C. Lamirel S. Ouni
D2		DJ	F. Colas
	Stefan Merz		A. Dutech
	A. Imine E. Jeandel		???
D3	L. Jeanaer	LCOMS	
	F. Charoy		I. Kacem + Hoai Minh Le
	B. Addis R. Badonnel V. Chevrier	LGIPM	Ahmed Zidna

Question diverses

